

LES FINANCES D'ALICE AVANTAGES

ALICE AVANTAGES (Nice) multiplie les plis publicitaires pour annoncer l'attribution définitive du premier prix de son opération de pré-tirage : un chèque bancaire de 10 000 €.

L'intitulé de cette opération promotionnelle est pour le moins inhabituel : « Le chèque bancaire de 10 000 € vous a été attribué après le tirage au sort de votre numéro personnel. » De nombreux consommateurs interpréteront cette phrase comme une promesse ferme de gain, alors qu'il s'agit en fait du simple intitulé du tirage au sort !

Du reste, à lire les résultats financiers d'**ALICE AVANTAGES** en 2007 (perte de 344 556 € pour un chiffre d'affaires de 878 664 € sur une durée de 15 mois), il reste à espérer que la trésorerie de la société sera suffisante pour émettre le chèque de l'heureux gagnant...

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, BP 15, 79340 Ménagoute (contact@arnaques-infos.org).

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**